



# Formation du Référent sécurité

## Santé, Sécurité et Conditions de Travail

Objectifs de la formation (*pour tous les référents sécurité – article L4644-1 du Code du travail*)

Cette formation vise à permettre aux référents sécurité de :

- Comprendre les enjeux humains, juridiques et économiques de la prévention
- Identifier les responsabilités de l'entreprise et les obligations réglementaires
- Déployer une démarche d'évaluation des risques professionnels
- Élaborer ou actualiser le Document Unique (DUERP)
- Participer à la construction d'une culture de prévention dans l'entreprise

### Programme :

#### **Les enjeux de la prévention.**

Impacts et conséquences des accidents du travail.

Les 9 PGP du Code du travail.

#### **Rôle et missions du Référent Santé Sécurité.**

Responsabilité civile et pénale.

Liens avec les IRP, l'encadrement et la direction.

#### **Évaluer les risques professionnels (DUERP)**

Unités de travail, exposition aux risques.

Analyser les risques (gravité / fréquence)

Les facteurs de pénibilité et leurs impacts sur la santé.

Proposer des mesures de prévention dans une logique d'amélioration continue.

#### **Visite terrain d'une unité de travail.**

#### **Durée de la formation : 5 jours**

pour toutes personnes désignées ou volontaires pour assurer la mission de référent sécurité.

La formation est animée par un intervenant **spécialiste** en prévention des risques.

#### **Méthodes et moyens pédagogiques : modernes et dynamiques.**

Partage de documents pratiques : grilles d'inspection, trames d'enquête, fiches mémo.

#### **Attestation de formation**

délivrée à chaque participant.